

L'UPE 05 remet des chèques de taxe d'apprentissage

27/06
2011

Boris Perdigon, président de l'UPE 05 (Union pour l'entreprise des Hautes-Alpes) a procédé à une remise de chèques en faveur d'une vingtaine d'écoles et de centres de formation du sud du département, chèques qui sont le fruit de la collecte de la taxe professionnelle 2011 de l'UPR.

L'UPE 05 collecte en effet la taxe d'apprentissage depuis cinq ans via son collecteur régional, l'UPR, qui a réuni 15,5 millions d'euros avec 5500 entreprises en 2011, l'UPE 05 ayant quant à elle rassemblé la somme de 215 000 euros (+ 46 % par rapport à 2010), représentant près de 400 entreprises haut-alpines.

Boris Perdigon a expliqué que « soutenir l'apprentissage et la professionnalisation dans les écoles du département, c'est aussi promouvoir l'attractivité du territoire en permettant un développement des compétences de qualité au plus près des entreprises. Grâce à leur contribution, les entreprises qui font confiance à l'UPE05 pour faire de la taxe d'apprentissage un réel investissement, agissent pour favoriser les formations en adéquation avec leurs besoins, participant ainsi à l'insertion professionnelle des jeunes. »



L'équipe du CFA Tremplin formation reçoit un chèque de taxe d'apprentissage de la part de l'UPE 05.

Les établissements concernés par cette remise de chèques sont le CFA Epure-Formasud (5000 euros), le lycée professionnel Pierre Mendès France de Veynes (2100 euros), le lycée professionnel Poutrain de Saint-Jean-Saint-Nicolas (10410 euros), le CFA Tremplin formation-Institut des métiers de Gap (37621 euros), le lycée professionnel Sévigné de Gap (4104 euros), le lycée professionnel Alpes et Durance d'Embrun (5447 euros), le lycée professionnel Paul Héraud de Gap (3037 euros), le centre de formation-hôpital de Gap (6251 euros), l'IUT GEA de Gap (1123 euros) et la maison familiale rurale de

Ventavon (2508 euros). Boris Perdigon a précisé que l'UPR verse également de la taxe d'apprentissage à d'autres établissements du sud des Hautes-Alpes : le lycée Honoré Romane d'Embrun, les lycées Aristide Briand, Dominique Villars de Gap, le lycée agricole des Hautes-Alpes et le collège Achille Mauzan de Gap, de même que le Point A de la CCI, le CLEE (comité local école entreprise) et l'association Avenir Carrières, pour l'organisation du forum des métiers. Les établissements du nord du département feront l'objet d'une remise de chèques le 28 juin prochain à Briançon.

Anne-Marie DEREEPER